

Permanences :
Lundi 13h à 17h
Vendredi 9h à 12h30
☎ 03 84 81 01 21
Et sur RDV auprès du Maire
☎ 06 37 21 85 38
mairie.romain.39@wanadoo.fr



MAIRIE de ROMAIN

Procès-verbal du Conseil Municipal **Séance du 20 mars 2026**

Présents : Mmes Aurélie CHANCENOTTE, Marie JOLY, Carène VUILLEMENOT, Nadine DUCHAUD, Emmanuelle COIN, Nadine BONNEFOY
Ms., Gérard GRENOT, Patrice CHANCENOTTE, Alain BELOT, Adrien GIMBERT, Nicolas COELHO

Absents : Aucun.

Secrétaire de séance : Marie JOLY

Début de séance : 19h00

✚ **Approbation du conseil du 9 mars 2026**

Reporté car non publié.

Les élections du Maire et des adjoints se déroulent en bulletin secret, à la majorité absolue. Il n'est pas nécessaire de recourir à un isolement.

Deux assesseurs ont été désignés, Mr Belot Alain et Mme Duchaud Nadine.

✚ **Election du Maire**

Sous la présidence de Mr Grenot Gérard, doyen, il a été effectué l'élection du Maire. Une seule candidature a été relevée, Mme Chancenotte Aurélie, élue à 9 voix pour et 2 blancs.

✚ **Délibération N°012-2026 :**

Madame le Maire expose que suite à son élection, et avant de passer au vote des adjoints, le conseil doit décider du nombre d'adjoints qui sera élu. Mme le Maire rappelle que conformément à la loi, le nombre d'adjoint ne peut pas excéder 30% du nombre de conseiller, soit un total de 3 au maximum, le nombre étant de 2 adjoints lors du précédent mandat, Mme le Maire propose de maintenir ce nombre.

Approuvé à l'unanimité

✚ **Election des adjoints**

Suite à la validation du nombre d'adjoints, Madame le Maire propose de passer au vote des adjoints, la liste des adjoints doit respecter la parité. Une seule liste se propose composée Mme Vuillemenot Carène et de Mr Grenot Gérard, élus à 9 pour et 2 blancs.

✚ **Informations diverses**

- Le prochain conseil aura lieu le 7 avril 2026.
- Les conseils suivants auront lieu, dans la mesure du possible, les premiers mardis de chaque mois.

Fin de séance 19h38.

Mme le Maire

Aurélie CHANCENOTTE

La secrétaire de séance

Marie JOLY

